

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00895 Numéro SIREN : 420 397 440 Nom ou dénomination : AL'EPIAISON

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013593

13593

A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2019

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

- Convention conclue avec M. Christophe FREYERMUTH, gérant.

La rémunération versée à Mr Christophe FREYERMUTH pour son mandat de co-gérant s'est élevée à 58 000 euros au titre de l'exercice écoulé. Les charges sociales obligatoires et facultatives afférente à cette rémunération, se sont élevées à 21 835 euros. Elles ont été intégralement supportées par la société.

Poursuite des contrats "Madelin" Retraite, Santé et Prévoyance conclu au profit de Mr Christophe FREYERMUTH auprès de La Mondiale :

- Retraite : 11 250.92 €
- Prévoyance : 2 097.88 €
- Santé : 2 150.60 €

Poursuite du contrat de location conclu entre la société et Mr Christophe FREYERMUTH pour les locaux à usage de bureaux et pour un montant de 3 658.80 € au titre de l'exercice écoulé.

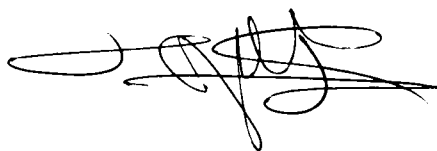
- Convention conclue avec Mme Patricia FREYERMUTH, gérante.

La rémunération versée à Mme Patricia FREYERMUTH pour son mandat de co-gérante, s'est élevée à 46 000 euros au titre de l'exercice écoulé. Les charges sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération se sont élevées à 16 968 euros et ont été intégralement supportées par la société.

Poursuite des contrats "Madelin" Retraite et Prévoyance conclu au profit de Mme Patricia FREYERMUTH auprès de La Mondiale pour un montant de :

- Retraite : 5 387.80 €
- Prévoyance : 434.35 €

Fait à BANDOL
Le 31 mars 2019



Patricia FREYERMUTH
Gérante

Christophe FREYERMUTH
Gérant



A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à -15 416,48 euros de la manière suivante :

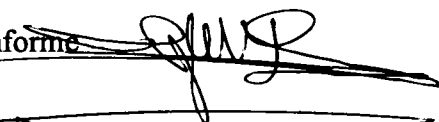
Perte de l'exercice :	-15 416,48 euros
Report à nouveau antérieur :	-21 572,16 euros
Au compte "report à nouveau"	-15 416,48 euros
S'élevant ainsi à -36 988,64 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance




Désignation de l'entreprise		SARL A L'EPIAISON		260 Route de Marseille		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		RN 559		83150 BANDOL			
Numéro SIRET *		4 2 0 3 9 7 4 4 0 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092018		30092017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	12 196	012		12 196	12 196
		014	39 637	016	39 637		
	Immobilisations corporelles*	028	145 580	030	120 538	25 042	15 326
	Immobilisations financières* (1)	040	2 439	042		2 439	2 439
	Total I (5)	044	199 852	048	160 175	39 677	29 961
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	8 031	052	8 031	7 903
		Marchandises *	060		062		
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	8 039	070	8 039	9 378
			072	21 000	074	21 000	20 553
		Valeurs mobilières de placement	080	60 000	082	60 000	60 000
		Disponibilités	084	88 754	086	88 754	102 532
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Charges constatées d'avance *	092	2 587	094	2 587	2 829
		Total II	096	188 412	098	188 412	203 195
	Total général (I + II)		110	388 264	112	160 175	228 089
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000		8 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	800		800		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	96 447		96 447		
	Report à nouveau	134	(21 572)		(11 166)		
	Résultat de l'exercice	136	(15 416)		(10 406)		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	68 258		83 675		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	131		134		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	67 463		54 785		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	52 921		94 563		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	159 830		149 481			
Total général (I + II + III)		180	228 089		233 156		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 439	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 524	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

catif ré conforme

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2018

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	12 196	402		404		406	12 196				
	Autres	410	39 853	412		414	216	416	39 637				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	89 574	432		434	4 502	436	85 071				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	24 406	442	3 758	444	6 061	446	22 103				
	Installations générales, agencements divers	450	22 848	452	12 767	454	2 902	456	32 713				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	10 127	472		474	4 434	476	5 693				
Immobilisations financières		480	2 439	482		484		486	2 439				
TOTAL		490	201 443	492	16 524	494	18 115	496	199 852				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	39 853	502		504	216	506	39 637				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	87 356	522	2 164	524	4 502	526	85 018				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	19 980	532	1 744	534	6 061	536	15 664				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	14 392	542	2 808	544	2 902	546	14 298				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	9 900	562	93	564	4 434	566	5 559				
TOTAL		570	171 482	572	6 808	574	18 115	576	160 175				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5	18 115	18 115											
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	18 115	580	18 115	582	584	586	588	590	592	594	596	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPIAISONNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES				III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	38 938	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	38 938	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860	22 285	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870	61 224	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐

VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant			380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 41 036
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 35 366
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E 2018

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPIAISON		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102017 et clos le : 30092018		Durée en nombre de mois 12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	713 748	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	18 472	
TOTAL 1	106	732 220	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	1 840	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1 847	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	248 358	
Variation négative des stocks	145	1 711	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 821	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	391	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	58 120	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	334 401	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	399 665
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117	399 665
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	732 220	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376	5	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ⁽¹⁾ Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|1|8|

N° SIRET 4|2|0|3|9|7|4|4|0|0|0|0|1|7|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPIAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	125
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	375

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

⑥

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.T.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018 N° SIRET 4 2 0 3 9 7 4 4 0 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPIAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	125
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE					
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	CORRESPONDANTES	904	375

L. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) % de détention Nb de parts ou actions

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) % de détention Nb de parts ou actions

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ 1 ☐ 0

(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/09/2018 N° SIRET 4 20 39 7 4 4 0 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPLAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Voie		Commune		Pays	
Adresse : N°											
Code postal											

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **228 089 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 732 137 euros** et un total **charges de 747 554 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -15 416 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	52 049				216	51 833
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 049				216	51 833
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	89 574				4 502	85 071
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 406		3 758		6 061	22 103
	Instal., agencement, aménagement divers	22 848		12 767		2 902	32 713
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	10 127				4 434	5 693
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	146 955		16 524		17 899	145 580	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 439					2 439
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 439					2 439
TOTAL		201 443		16 524		18 115	199 852

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	39 853		216	39 637
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 853		216	39 637
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	87 356	2 164	4 502	85 018
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 980	1 744	6 061	15 664
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 392	2 808	2 902	14 298
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 900	93	4 434	5 559
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 629	6 808	17 899	120 538
TOTAL		171 482	6 808	18 115	160 175

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 439	2 439	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 039	8 039	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 716	10 716	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 171	3 171	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 113	7 113	
	Charges constatées d'avances	2 587	2 587	
	TOTAL DES CREANCES	34 065	34 065	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	131	131		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 463	67 463		
	Personnel et comptes rattachés	16 323	16 323		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 178	15 178		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 136	4 136		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 335	2 335		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	52 921	52 921		
	Autres dettes	1 343	1 343		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	159 830	159 830		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		52 921			

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 587	2 587
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 587

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		52 144
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		131
<i>BANQUE INTERETS COURUS</i>	<i>131</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 024
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>25 024</i>	
Dettes fiscales et sociales		25 646
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>13 089</i>	
<i>AUTRES CH DE PERS.A PAYER</i>	<i>3 234</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES</i>	<i>3 837</i>	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>3 151</i>	
<i>Charges fiscales sur C.P.</i>	<i>161</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>1 997</i>	
<i>TVS. 2017 à payer</i>	<i>177</i>	
Autres dettes		1 343
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>1 343</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		7 113
Autres créances		7 113
AVOIRS NON PARVENUS	125	
PRODUITS A RECEVOIR	6 988	

A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2019

Exercice clos le 30 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 713 748 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 18 479 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 222 399 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 91 843 euros.

et
pt

Le montant des impôts et taxes s'élève à 20 006 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 311 259 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 37 117 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6 069 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 58 120 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 746 814 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -14 588 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -89 euros, il s'établit à -14 677 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -739 euros,

- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par une perte de -15 416,48 euros.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 228 089 euros.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 15 janvier 2019, l'objet social de la société et l'enseigne commerciale ont été modifiés.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -15 416,48 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-15 416,48 euros
-----------------------	------------------

Report à nouveau antérieur :	-21 572,16 euros
------------------------------	------------------

CE GE

Au compte "report à nouveau"
S'élevant ainsi à -36 988,64 euros

-15 416,48 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 68 258,24 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BANDOL
Le 31 mars 2019

Patricia FREYERMUTH
Gérante

Christophe FREYERMUTH
Gérant

